

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR
LA HUITIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'UICN**

Nairobi, Kenya, septembre 1963

19. Résolution sur le Parc National Marin du KENYA

La 8^e Assemblée Générale de l'UICN réunie à Nairobi en 1963 se félicite de l'intention du Gouvernement du Kenya de créer un Parc national marin au nord de Mombasa, dans l'esprit de la Recommandation n° 15 de la Première Conférence Mondiale sur les Parcs Nationaux (Seattle, Washington, 1962) et elle recommande que ce projet soit réalisé dans les délais les plus courts.